

Une entrevue avec Claude Béland du Mouvement des caisses populaires Desjardins

Donner le pouvoir aux régions

Pierre de Billy

Number 65, Summer 1995

Pays paysages

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17256ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

de Billy, P. (1995). Une entrevue avec Claude Béland du Mouvement des caisses populaires Desjardins : donner le pouvoir aux régions. *Continuité*, (65), 8–10.

Une entrevue avec Claude Béland du Mouvement des caisses populaires Desjardins

Donner le pouvoir aux régions



Redonner aux régions leur fierté en leur confiant le pouvoir de décider sur les sujets qui les concernent est certes une façon de briser le climat de désarroi qui semble les paralyser. À ce chapitre, les 1400 caisses populaires Desjardins sont des acteurs de premier plan. Intimement intégrées à la trame de tous ces coins de pays qui en font un, elles peuvent jouer un rôle de motivateur en canalisant la volonté régionale et en orientant les décisions dans le sens d'une plus grande prise en charge de la destinée d'un territoire par les citoyens qui l'habitent. Pleinement participantes à la destinée économique, sociale, voire culturelle des lieux où elles sont implantées. Les caisses populaires peuvent et doivent devenir un outil de plein épanouissement pour les citoyens qu'elles regroupent.

PAR PIERRE DE BILLY

M. Claude Béland est président de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec depuis le 20 avril 1987. Leader engagé et excellent communicateur, il ne craint pas de soulever la controverse en prenant position dans les débats de société.

Montréalais de naissance, Claude Béland n'en est pas moins un ardent défenseur de la décentralisation des pouvoirs au profit des régions. *Continuité* l'a rencontré à son bureau du siège social de la Confédération à Lévis.

Continuité : M. Béland, la situation des régions a fait régulièrement les manchettes au cours des derniers mois. Certains sont allés jusqu'à évoquer la fermeture de portions entières de territoire. Les régions sont-elles si mal en point ?

Claude Béland : Par les temps qui courent, c'est le Québec entier qui est mal en point. Le chômage, la diminution du pouvoir d'achat et la stagnation du revenu des salariés ne se

limitent pas aux régions, et ce n'est sûrement pas en encourageant les populations rurales à venir grossir la masse des chômeurs des villes qu'on va contribuer à arranger les choses. Quand à l'idée de « fermer » des territoires, il est absurde de penser qu'on pourrait décréter qu'une région n'existe plus. Si les gens veulent continuer de vivre chez eux, on ne va tout de même pas les déporter !

C. : Oui, mais il n'en demeure pas moins que les migrations massives vers les villes sont une réalité. Les jeunes par exemple...

C. B. : Mais, justement, ils reviennent ces jeunes ! Les statistiques démontrent que l'exode rural a considérablement ralenti au cours des cinq dernières années. Les occasions de travail se faisant plus rares dans les centres urbains, la périphérie se repeuple progressivement. Reste à tout ce monde à se remettre à l'ouvrage, à revitaliser son coin de pays et à donner un nouveau souffle aux économies régionales.

C. : Vaste programme. Est-ce bien réaliste quand on pense que des régions désertées par l'industrie et à toutes fins utiles abandonnées des gouvernements sont pratiquement exsangues ?

C. B. : Ce tableau de régions sinistrées et démoralisées ne ressemble pas tout à fait à ce que j'ai observé lors de mes voyages à travers le Québec. J'ai, au contraire, été ébloui par la vitalité sociale dont j'ai été témoin. Je peux vous assurer que le réveil des régions a bel et bien sonné. Il fallait simplement se poser cette question fondamentale : « Voulons-nous vivre ici, demeurer chez nous, ensemble, dans un coin de pays où il fait bon vivre ? » Là où les citoyens ont répondu massivement « Oui ! », les choses se sont mises à bouger. Prenez la ville d'Amos, en Abitibi. Là-bas, on a réagi et c'est la moitié de la population qui est descendue dans la rue pour manifester son refus de voir la ville s'étioler. Depuis que les citoyens ont parlé haut et fort, la situation d'Amos s'est améliorée de façon spectaculaire.

C. : Cela dit, pour certaines régions la pente à remonter est plutôt longue et abrupte et Amos fait peut-être figure d'exception.

C. B. : Oh, Amos n'est pas un cas d'espèce ! Plus d'une vingtaine de villes régionales ont relevé le même défi pour atteindre le plein emploi. Certaines, ont dû pour ce faire s'extirper d'une situation de chômage catastrophique. C'est le cas de Sainte-Marguerite de Beauce. Je ne donne pas ces exemples pour minimiser la détresse des régions, mais bien pour signifier qu'on peut bel et bien y faire quelque chose. Seulement, il faudra donner des armes, des moyens aux citoyens de la Gaspésie, de l'Estrie ou du Témiscamingue.

C. : Comme l'injection d'argent neuf ? Les régions ne sont-elles pas déjà suffisamment dépendantes du reste de la population ?

C. B. : Je ne parle pas d'argent, bien que sur cette question, je trouve qu'on insiste un peu trop sur la soi-disant dépendance de l'argent des gouvernements. Car les gouvernements pensent parfois que ce sont eux qui paient alors que c'est l'ensemble des citoyens qui déboursent, et il y a une péréquation normale qui existera toujours entre les coins de pays prospères et ceux qui le sont moins. Cela étant posé, je répète que les régions ont plus besoin d'une décentralisation massive des compétences et des pouvoirs que d'envoi d'argent.

C. : Nous y voilà donc. Il règne une certaine confusion concernant le concept de décentralisation. À tel point qu'au nom de celle-ci, on propose des solutions diamétralement opposées.

C. B. : Il faudra en effet qu'on s'entende pour bien savoir de quoi on parle. Si on me demande mon avis, je proposerais une définition à la fois simple et large : une décentralisation réussie est celle qui amène une responsabilisation maximale des citoyens. Et pour responsabiliser les gens, il faut leur donner la possibilité d'organiser leur milieu. Autrement dit, accroître leurs pouvoirs.

C. : Au bout du compte, qu'est-ce que ça entraîne ? L'établissement dans les régions de gouvernements autonomes ?

C. B. : Bien qu'une décentralisation un peu conséquente entraîne inévitablement quelques remaniements du pouvoir politique, je n'irais quand même pas jusqu'à remettre en question l'utilité d'un gouvernement central à Québec. Mais je contesterai sûrement à ce gouvernement le pouvoir de tout réglementer. La sécurité du revenu, la santé, l'éducation primaire et secondaire, voilà les secteurs qui devraient être remis aux mains des usagers.



*« Si la préservation du patrimoine bâti ne fait pas partie des priorités du milieu, on ne peut quand même pas réviser les plans avant la construction de chaque caisse. »
Ainsi, M. Béland souligne l'attention que l'on a porté à Champlain pour donner à la caisse l'apparence des maisons traditionnelles des alentours.*

Photo : Caisse populaire de Champlain

C. : Et vous croyez que les régions disposent des ressources pour gérer le personnel et les infrastructures de la santé, du service social et de l'enseignement ?

C. B. : Et plus encore ! Non seulement peuvent-elles compter sur des professionnels, des administrateurs et des travailleurs compétents, mais si elles avaient la responsabilité de ces « dossiers », je suis sûr qu'on y gagnerait en économies et en efficacité. En ces matières, les citoyens connaissent généralement mieux leurs besoins que de lointains fonctionnaires de la capitale. J'ai rencontré récemment des gens qui tentaient de garder dans leurs villes leurs écoles primaires. Les solutions qu'ils présentaient étaient pleines de bon sens et d'esprit d'invention. Et qu'advient-il de ces bonnes idées, croyez-vous ? Si elles réussissent à traverser le dédale qui mène aux hauts fonctionnaires, on les écartera du revers de la main parce qu'elles ne respectent pas leurs sacro-saintes normes.

C. : Au-delà des idées généreuses et des bonnes intentions, le mouvement Desjardins met-il la main à la pâte pour aider à revitaliser les régions ?

C. B. : Parlons plutôt des caisses. Ce sont elles qui, en définitive, peuvent mettre l'épaule à la roue, puisque dans plus de 675 villes ou villages, elles constituent la seule institution financière. Le premier geste important qu'elles font, c'est de rester là, d'assurer une présence fiable. Ce n'est pas un mince avantage, car elles refusent de jouer le jeu des banques, qui consiste un peu trop souvent à retirer des dividendes quand ça va bien pour filer à l'anglaise aussitôt que la conjoncture devient difficile. J'ai beaucoup appris là-dessus lorsque j'étais conseiller juridique pour la Confédération des caisses Desjardins, il y a quelques années. Il m'est arrivé de devoir me rendre dans des coins reculés pour proposer aux sociétaires de fermer une caisse en mauvaise position. Plus souvent qu'autrement, je devais rebrousser chemin sans avoir rempli ma mission de fermeture, car les gens refusaient de voir disparaître leur caisse sans réagir. Ils disaient : « Hé ! une minute ! Dites-nous ce qu'il faut faire, combien ça pourra coûter et on va faire ce qu'il faut. »

C. : D'ailleurs, Alphonse Desjardins n'aurait pas renié ces idées sur la prise en charge par les citoyens de la destinée de leur région. Je me trompe ?

C. B. : On pourrait même dire que c'est la pensée d'Alphonse Desjardins en marche. Notre fondateur voulait que les caisses soient un outil de développement des communautés et pour maintenir le cap sur cette mission, des dirigeants et sociétaires de caisses n'hésitent pas à tenter des expériences. À Saint-Étienne-des-Grès, des citoyens formés à la coopération au sein des caisses populaires ont fondé une coopérative de santé qui compte déjà 800 membres. Elle me fait particulièrement plaisir celle-là, puisque j'avais tenté une initiative semblable à Lévis, il y a quelques années. Je m'étais alors heurté à une fin de non-recevoir du ministère de la Santé. Faut croire que l'idée a fait son chemin depuis.

C. : Le rôle d'agent de développement économique ou social des caisses populaires ne semble pas s'être étendu jusqu'aux questions de patrimoine bâti. Comment expliquer autrement que, dans certains villages jusque-là admirablement conservés, on ait laissé construire des caisses qui s'intègrent à la trame architecturale à peu près aussi bien que le ferait un bunker ? Le pragmatisme des dirigeants de caisses est-il à ce point aveugle aux questions de culture et d'identité régionales ?

C. B. : Oui, nous sommes conscients qu'il y a eu quelques erreurs de ce côté-là. Disons à la décharge de ceux qui ont vu à la construction de ces caisses que les notions d'esthétique et d'intégration architecturale ne sont pas pour tous d'une évidence transcendante. Il m'est d'ailleurs un peu difficile de répondre à ce genre de question au nom de Desjardins pour la simple raison que la philosophie du mouvement est précisément de laisser le milieu établir ses priorités. Si la préservation du patrimoine bâti ne fait pas partie de ces priorités, on ne peut

quand même pas réviser les plans avant la construction de chaque caisse.

C. : Tout de même, la Confédération a déjà mis de l'avant des politiques que l'ensemble des caisses ont suivies, par exemple, celle qui exige que les emprunteurs corporatifs se conforment à certaines normes environnementales. Ne serait-il pas possible de faire la même chose avec le patrimoine paysager ou bâti ?

C. B. : Notre politique en matière d'environnement a consisté à élever les exigences des caisses au niveau de celles de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec. Nous avons ainsi choisi d'appuyer un choix vital de société. On ne peut malheureusement pas évoquer la même urgence pour dresser un modèle précis de préservation patrimoniale ou d'intégration architecturale et forcer la main aux instances locales pour qu'elles s'y conforment. Il n'empêche que les critiques formulées sur ces caisses dites « laides » ont obtenu suffisamment d'écho à travers le mouvement pour inciter les directeurs de caisse à la prudence. D'ailleurs, s'il faut rafraîchir la mémoire de nos membres, nous n'hésiterons pas. Après tout, personne n'aime être accusé de semer des horreurs dans le paysage. Et puis, autant vous le dire, je trouve un peu injuste cette façon qu'on a d'insister sur quelques ratés alors que sont passées sous silence des expériences d'harmonisation totalement réussies.

C. : Parce qu'on trouve aussi l'inverse ? Des caisses vraiment aménagées dans le respect de l'architecture ambiante ?

C. B. : Il y a quelque temps, j'ai été invité à inaugurer la caisse populaire de Champlain, près de Trois-Rivières. Pendant la réception, je me plaisais à observer avec quel soin on avait donné à la caisse, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'apparence des superbes maisons traditionnelles québécoises des alentours. J'ai alors aperçu un camionneur qui restait interdit sur le pas de la porte. « Excusez-moi, a-t-il lancé à la ronde, j'ai vu un écriteau des caisses à l'entrée et j'ai cru un instant que c'était ici... » Convainquant comme intégration, non ?

C. : Quels sont, d'après vous, les plus grands défis qu'aura à relever le mouvement des caisses populaires d'ici le prochain millénaire ?

C. B. : Ho ! ils seront nombreux ! Mais celui qui me préoccupe tout particulièrement ces temps-ci, c'est de convaincre les Québécois de continuer à semer des caisses populaires dans les villes et les villages. Ce ne sera pas chose aisée, car les avancées de l'informatique et des télécommunications créent une forte tendance à l'inverse. Or, je crois qu'il est capital de maintenir la présence physique des caisses dans les régions, comme des phares de la vie sociale et économique.